

Image not found or type unknown



Clause de non concurrence quand on vend un fond de commercial

Par **hygiaform_old**, le **26/11/2007** à **10:55**

J'envisage de vendre mon fond de commerce (centre d'aminicissement) et je m'interroge sur le fait de savoir si l'acheteur peut m'imposer une clause de non concurrence ; si oui de quelle durée et dans quelle limite kilométrique ?
Merci de votre aide.